

CONSEIL DE LA VIE SOCIAL

Procès-verbal - séance du 16 janvier 2017

Présents :

Représentants des familles :

M. BERTHIER Roger
Mme CLEYET Chantal

Animatrice :

Mme NESTA Hasnia

Résidents présents :

M. ROCHER
Mme FUGIER
M. PESENTI

Association « Vivre Encore »

Mme BENICHOU Martine, Vice-Présidente

Personnel :

Mme GRIFFON Agnès, Directrice
Mme PAOLI Hélène, Cadre de santé
Mme REYNAUD Pascale, Cadre de santé
Mme BERGER Emmanuelle, AS
Mme FLACHEZ Fouzia, AS
Mme COMMANDEUR Martine, AS

Excusées :

Mme KOSCIELNY Catherine, Directrice
Mme ROURE Isabelle, Représentante des familles
Mme RIOU Sylviane, Représentante des usagers
Mme MOLLI Lorène, Représentante des résidents
Mme SCHALKWIJK Mireille, Cadre de santé
Mme GERVAIS Elisabeth, Assistante sociale
Mme RIVAT Dominique, AS
Mme PEIGNEUX Annie, Responsable service Economique
Mme BRAVO, Directrice des soins
Mme MOUTON, Technicienne Qualité

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du dernier CVS.
2. Compte rendu des festivités et animations de fin d'année – Projets.
3. Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) : fonctionnement.
4. Remarque d'une famille : difficultés pour trouver du personnel à l'étage le jour d'une animation.
5. Règlement intérieur du GHT (CDU)
6. Questions diverses.

En ouverture de la séance, Monsieur BERTHIER, Président du CVS, demande d'avoir une pensée pour Madame CATTIN, qui a assisté à de nombreuses réunions du CVS en tant que résidente et qui est décédée la veille de Noël.

1) Approbation du compte rendu du CVS du 03/10/2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu des festivités et animations de fin d'année – Projets

Toutes les festivités prévues ont pu avoir lieu sauf une, en raison de l'épidémie de grippe.

- ◆ Les séances avec les chiens présentent un bilan très positif et seront reconduites cette année.
- ◆ Les repas avec l'ADMR ont connu du succès ainsi que les animations avec les élèves de l'école voisine. Ces activités seront également reconduites.
- ◆ Lors des vœux de la Direction, Madame CHOLLAT, 1^{ère} adjointe au Maire de St Geoire en Valdaine, a proposé des pistes de travail avec le foyer logement et le conseil municipal des enfants.
- ◆ Un spectacle de fin d'année aura lieu, en salle polyvalente. Il sollicitera beaucoup de monde (personnel, bénévoles, familles...).
- ◆ Un spectacle « cabaret » sera offert par la famille d'une ancienne résidente.
- ◆ Des sorties auront lieu. Pique-niques mais aussi sorties culturelles (Grange Dimière, Maison des couleurs de Morestel).
- ◆ L'activité « récits de vie » continue avec l'animatrice et le concours d'une bénévole, Martine BENICHO. Un petit document illustrera ce travail. Madame CLEYET propose de contacter un organisme de réinsertion pour l'impression.
- ◆ Un autre projet : la création d'un livre de recettes avec les recettes des résidents. Toujours dans le domaine culinaire, un concours « master chef » pourrait avoir lieu au plan local mais aussi entre les 5 EHPAD de la direction commune.

Pour la mise en place de tous ces projets, Madame Hasnia NESTA va pouvoir compter sur l'aide de Magali BRESSON, employée à 80% en tant qu'animatrice. Cela permettra également plus d'animations dans les services.

3) Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) : fonctionnement

Madame Griffon précise qu'il y a du retard, dû à la présence d'amiante dans la colle mastic des menuiseries. Cela entraînera aussi un surcoût financier.

Dans l'ancien bâtiment « Poncet Moise » sera installé un Pôle médical complet (3 médecins, orthophoniste, infirmières, ostéopathe...), le local actuel des médecins n'étant plus aux normes.

4) Remarque d'une famille : difficultés pour trouver du personnel à l'étage le jour d'une animation

Les bénévoles précisent que la présence du personnel, lors des animations en salle polyvalente, est très appréciée, d'abord parce que les résidents connaissent ces visages familiers présents avec eux, mais aussi parce qu'ils sont d'un grand secours pour eux lors du goûter qui suit ces animations.

Madame Griffon précise que dans ces cas-là, il y a toujours au moins une personne de disponible à l'étage.

5) Règlement intérieur du GHT (CDU) :

Madame Griffon précise que le Groupement Hospitalier de Territoire existe depuis le 1^{er} juillet 2016. Elle présente en détail le GHT.

Dans ce cadre, une CDU GHT commune est mise en place. Les usagers sont représentés à cette instance. 9 établissements sont concernés et deux représentants des usagers par établissement doivent siéger.

6) Questions diverses

Monsieur Berthier fait remonter auprès du CVS les remarques positives des familles en ce qui concerne l'épidémie de grippe aussi bien pour les mesures mises en place par le personnel que pour l'information donnée aux familles par voie d'affichage ou par le personnel lui-même.

MADAME Griffon fait part d'un petit problème de communication auprès de l'ARS : Si 18% de mortalité a été constaté à **un étage**, seulement 3% a concerné l'établissement.

La séance est levée à 16H10.

La prochaine réunion aura lieu **le lundi 19 juin 2017 à 15H.**

Fait à St Geoire en Valdaine
le 24/01/2017

Roger Berthier
Président du VS

ST-GEOIRE EN VALDAINE
CENTRE
HOSPITALIER
GERIATRIQUE
38620



